

MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Johnny BROSSEAU, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-01 – Approbation du Compte financier unique Budget Ville– Exercice 2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. Sébastien GRELLIER et en l'absence de Monsieur le Maire, M. Johnny BROSSEAU, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte financier unique 2023 – Budget principal Ville – après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Le Secrétaire de Séance,

Aurélien DUFRESE



Pour extrait conforme,

Le Maire,



Johnny BROSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-02 – Affectation du résultat 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-5 et suivants et l'article R.2311-11 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant que le CFU fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :	842 853,22 €
Section d'investissement :	677 489,21 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le solde d'exécution de la section d'investissement du compte financier unique est purement et simplement reporté, quel qu'il soit, en section d'investissement sur la ligne budgétaire 001 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

- Compte 1068 (recettes d'investissement), la totalité du résultat 2023, soit un montant de 842 853,22 € ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Le Secrétaire de Séance,

Aurélien DUFRESE



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-03 – Vote du budget supplémentaire du budget principal « Ville » - Exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 et M4 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire concernant le budget principal de la ville ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire du budget principal « Ville » pour l'exercice 2024 ;



TRANSMET les maquettes correspondantes ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Aurélien DUFRESE

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN , Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Johnny BROSSEAU, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-04 – Approbation du Compte financier unique Budget ESCALE – Exercice 2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. Sébastien GRELLIER et en l'absence de Monsieur le Maire, M. Johnny BROSSEAU, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte financier unique 2023 – Budget annexe ESCALE – après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Le Secrétaire de Séance,

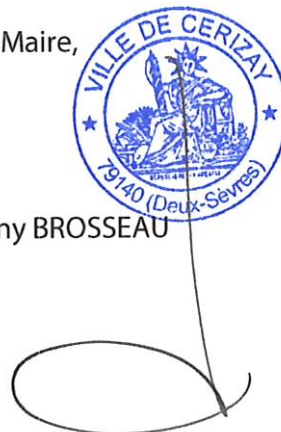
Aurélien DUFRÈSE



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-05 – Vote du budget supplémentaire du budget annexe « ESCALE » - Exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, et M4 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire concernant le budget annexe ESCALE ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire du budget annexe « ESCALE » pour l'exercice 2024 ;

TRANSMET les maquettes correspondantes ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Le Secrétaire de Séance,

Aurélien DUFRÈSE



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROSSÉAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Johnny BROSSEAU, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-06 – Approbation du Compte financier unique Budget PEN – Exercice 2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. Sébastien GRELLIER et en l'absence de Monsieur le Maire, M. Johnny BROSSEAU, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte financier unique 2023 – Budget annexe PEN – après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Le Secrétaire de Séance,

Aurélien DUFRÈSE



Pour extrait conforme,

Le Maire,



Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-07 – Vote du budget supplémentaire du budget annexe « PEN » - Exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, et M4 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire concernant le budget annexe PEN ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire du budget annexe « PEN » pour l'exercice 2024 ;



TRANSMET les maquettes correspondantes ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Aurélien DUFRÈSE

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Johnny BROSSEAU, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-08 – Approbation du Compte financier unique Budget Lotissements – Exercice 2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021,

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. Sébastien GRELLIER et en l'absence de Monsieur le Maire, M. Johnny BROSSEAU, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte financier unique 2023 – Budget annexe « Lotissements » – après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Aurélien DUFRÈSE



Johnny BROSSÉAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-09 – Vote du budget supplémentaire du budget annexe « lotissements » - Exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, et M4 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire concernant le budget lotissements ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire du budget annexe « Lotissements » pour l'exercice 2024 ;

TRANSMET les maquettes correspondantes ;



DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Aurélien DUFRÈSE

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Johnny BROSSEAU, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-10 – Approbation du Compte financier unique Budget Cabinet dentaire – Exercice 2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. Sébastien GRELLIER et en l'absence de Monsieur le Maire, M. Johnny BROSSEAU, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte financier unique 2023 – Budget annexe « Cabinet dentaire » – après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Pour extrait conforme,

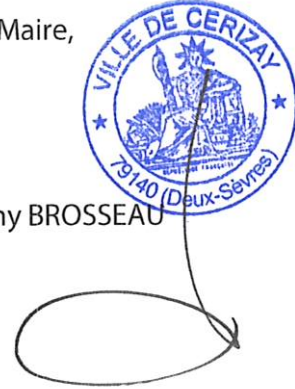
Le Secrétaire de Séance,

Aurélien DUFRESE



Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2024

Sont présents : M. Johnny BROUSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, M. Gilles CLOCHARD, M. Dobromir DOSEV, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Carole PAREDES.

Pouvoirs : R BAUDOUIN à J BROUSSEAU, C PAREDES à ML BOTTON

Secrétaire de séance : Aurélien DUFRESE

Convocation : le 23 avril 2024

Del.20240429-11 – Vote du budget supplémentaire du budget annexe « Cabinet dentaire » - Exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, et M4 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire concernant le budget annexe cabinet dentaire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire du budget annexe « Cabinet dentaire » pour l'exercice 2024 ;

TRANSMET les maquettes correspondantes ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Le Secrétaire de Séance,

Aurélien DUFRESE



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROSSÉAU

